



N8

# AN BLAN DÉ ZYÉ

SPÉCIAL DÉVELOPPEMENT DURABLE



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE





L'épidémie de coronavirus bouleverse notre quotidien et impacte plusieurs secteurs d'activités.

A ce titre, la Ville œuvre depuis le début de cette crise avec les moyens dont elle dispose pour soutenir les habitants, les commerçants, les marchands, les personnes vulnérables, le corps enseignant, les parents et

les écoliers.

Nous avons tous dû nous adapter aux protocoles sanitaires édictés par le gouvernement et faire preuve de résilience.

Il nous faut aller de l'avant, relancer les secteurs d'activités qui font de Sainte-Anne, une ville attractive, touristique, culturelle et sportive. Ainsi la municipalité ambitionne de continuer sur la voie du développement durable qu'elle avait déjà prise bien avant le début de la crise sanitaire, et qui se révèle être plus que jamais nécessaire et incontournable.

Au fil de ces pages, découvrez comment la Ville entend poursuivre les projets d'aménagement durable du territoire par des investissements concrets pour l'avenir et respectueux de l'environnement, car l'attractivité d'un territoire dépend aussi de sa capacité à investir judicieusement.

**Ainsi, face à l'urgence climatique, aux besoins de la population, la Ville fait le choix de mettre l'accent sur la transition énergétique (en se dotant d'éclairages plus doux) et sur la mise en valeur et la protection du littoral.**

**Tous ensemble, préservons et valorisons le joyau qu'est notre ville et bâtissons une ville durable et attractive où il fait bon vivre.**

Votre Maire  
Christian Baptiste

- Directeur de la publication : Christian Baptiste  
Responsable de la rédaction : Direction de la communication et de l'évaluation des politiques publiques  
- Rédaction : Direction de la communication et de l'évaluation des politiques publiques  
- Photos : Ville de Sainte-Anne  
- Conception et réalisation : Direction de la communication et de l'évaluation des politiques publiques

SOMMAIRE



DOSSIER SPÉCIAL AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- La modernisation de l'éclairage public, une des applications de la transition énergétique
- Gestion durable des déchets

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Mise aux normes et modernisation du stade
- Fin des travaux de rénovation du clocher de l'église du Bourg

AMÉNAGEMENT DURABLE DU LITTORAL SAINTANNAIS

- Gestion des sargasses
- Aménagement de Bois Jolan en partenariat avec le Conservatoire du Littoral
- Protection du littoral et aménagement de la plage du Bourg

- Le port de pêche de Galbas
- Projet « Petites villes de demain »

UNE GESTION DURABLE DES RISQUES

- Travaux de curage
- Travaux d'égoutage
- Papi
- SISMIK 2020 : Exercice de terrain à l'école de Chateaubrun



LA PAROLE AUX ÉLUS

LA PAROLE DE LA MAJORITÉ  
LA PAROLE DE LA MINORITÉ



TRADITION, CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ

TRADITION ET SOLIDARITÉ

- Mémorial Sergius Geoffroy
- Fête de Noël dans les écoles
- Les matinées sportives
- Distribution de cadeaux par le CCAS

DES ACTIONS COLLECTIVES ET CITOYENNES

- Point Covid
- Autres actualités culture



LE CONSEIL MUNICIPAL

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE

DOSSIER SPÉCIAL AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Ces dernières années, la Ville de Sainte-Anne s'est engagée dans un programme d'aménagement durable. Face à l'urgence climatique, aux besoins de la population, la Ville a fait le choix de mettre l'accent en 2020 sur la transition énergétique avec des éclairages plus doux et sur la mise en valeur et la protection du littoral. Malgré la crise sanitaire et le contexte financier contraint auxquels sont soumises les collectivités, la Ville souhaite poursuivre ses investissements mais de façon raisonnable et responsable. Pour l'accompagner dans cette démarche, les agents et les partenaires institutionnels dont l'Agence Française de Développement se mobilisent en toute intelligence collective. S'agissant des investissements pour l'année 2020, les axes de développement de Sainte-Anne sont clairs et précis :

La modernisation de l'éclairage public, une des applications de la transition énergétique

Labellisée « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », la Ville de Sainte-Anne entend diminuer sa facture énergétique et faire davantage appel aux énergies propres. Pour ce faire, les travaux de modernisation de l'éclairage public sont en voie d'achèvement sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une opération positive qui permettra de réduire de plus de 60% la consommation énergétique et de réaliser des économies de près de 270 000€ par an.

Dans la continuité, l'éclairage du stade municipal et des terrains sportifs annexes sera aussi repensé et un système de production d'énergie photovoltaïque sera installé sur le toit des tribunes pour permettre à la fois au stade et à la cuisine centrale d'être autonomes en énergie.



Gestion durable des déchets

Opération réunissant les associations et la municipalité pour un littoral préservé des déchets

Les associations Bulle Bleue et Kazabrok, en partenariat avec la Ville de Sainte-Anne, la Base Nautique et les écoles de loisirs nautiques du territoire, ont organisé une grande collecte de déchets le samedi 12 septembre 2020. Trois sites étaient ciblés : Plage de Galbas, Anse du Belley et le Bourg (plage et boulevard).

Christian Baptiste, le Maire de la Ville de Sainte-Anne tient à rappeler que l'ensemble des sites nettoyés font l'objet d'une vigilance accrue de la part de la municipalité, mais que la propreté de la Ville et notamment de nos plages, reste l'affaire de tous.

Restons tous mobilisés, soyons des citoyens exemplaires et respectons notre environnement !



## TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

### Mise aux normes et modernisation du stade

Notre territoire doit offrir aux habitants et habitantes des infrastructures permettant les pratiques sportives de détente, de loisir mais aussi de compétition. Les politiques publiques durables doivent aussi se tourner vers le bien-être et la santé de tous et toutes. C'est dans cette optique que la municipalité se lance dans la modernisation du stade du bourg afin de répondre à un besoin fort de pratiques sportives différenciées.



Le projet est financé par la Région Guadeloupe pour 1 100 000 euros, par l'Etat pour 250 000 euros. Les travaux portent sur :

- la réhabilitation des terrains multisports de Volley-Ball, Basket-Ball et Handball
- la rénovation de la piste

d'athlétisme, de la pelouse et de l'éclairage en vue de le doter d'une technologie basse consommation. L'installation d'une centrale photovoltaïque permettra de produire de l'électricité propre pour alimenter en partie le stade et la cuisine centrale.

### Fin des travaux de rénovation du clocher de l'église du Bourg

La conservation du patrimoine historique et architectural, de même que celle du patrimoine immatériel fait partie des éléments au service du développement durable. Elle offre en effet un potentiel important pour les sociétés de par sa capacité à contribuer aux objectifs sociaux économiques et environnementaux.



La Ville de Sainte-Anne a le souhait d'inscrire la valeur patrimoniale et culturelle au cœur de ses politiques publiques comme impératif d'une société contemporaine globale et locale. C'est donc munie de ces louables objectifs qu'elle s'est attaquée depuis 2018 à la rénovation du clocher de l'église du bourg, entreprise relativement

lourde, mais pour laquelle elle a bénéficié de l'accompagnement et l'expertise de la Direction des Affaires Culturelles de Guadeloupe ainsi que de la mise en œuvre du génie guadeloupéen. Cette réhabilitation servira d'exemple concret aux autres communes dont les églises sont en attente de rénovation.

Les travaux sont en voie d'achèvement et la ville entière se prépare à retrouver ce monument de l'histoire de la Ville dont l'architecture est signée Ali Tur.



Travaux d'accotement sur le boulevard



Installation de 7 nouveaux poteaux d'incendie



Installation du marché La Flo



2ème tranche des travaux d'accotement à la rue Lethiere



French : sécurisation des abords de l'école

## AMÉNAGEMENT DURABLE DU LITTORAL SAINTANNAIS

### Gestion des sargasses

Les échouages ont été particulièrement importants en 2020 entre le mois de mai et le mois d'août. Consciente des fortes nuisances occasionnées et à l'écoute de la population, la Ville de Sainte-Anne prend de multiples dispositions pour lutter contre ce phénomène. Ainsi, la municipalité a élaboré un « plan de gestion sargasses » afin de garantir la santé des habitants et protéger le littoral, dont la responsabilité incombe pourtant pleinement à l'Etat. Ce plan prévoit les opérations de ramassages mécaniques avec les équipements adaptés. En complément, la Ville s'est dotée en Juillet 2020 d'un kit sargasses comprenant différentes machines permettant d'assurer les ramassages réguliers des algues sargasses.



En décembre 2020, les dépenses liées au ramassage des algues sargasses s'élevaient à un million d'euros. C'est un lourd tribut pour la population et la commune. Néanmoins, la collectivité continue d'affirmer son engagement et poursuit les opérations de nettoyage sur les plages de l'Anse Du Belley, du Bourg, de Castaing et des Galbas dès lors qu'elles sont envahies par les algues. Des études sont aussi en cours afin de trouver des solutions pérennes sur les sites inaccessibles aux engins. Par exemple en déviant les arrivages en mer afin de pouvoir mieux les ramasser sur les sites accessibles et donc limiter les émanations de gaz. Parallèlement à ces actions, la Ville en collaboration étroite avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Préfecture, réfléchit à la mise en place de nouveaux dispositifs à même de permettre une meilleure gestion de cette problématique. Le tout dans la continuité des engagements pris lors de la conférence Internationale sur les sargasses qui a eu lieu au mois de novembre 2019.

### Aménagement de Bois Jolan en partenariat avec le Conservatoire du Littoral

En septembre 2020, sur le site de Bois Jolan, Christian Baptiste, le Maire de la Ville de Sainte-Anne en présence de ses équipes techniques et de Valérie Hugues, élue déléguée à l'aménagement urbain littoral, a rencontré la nouvelle Directrice Nationale du Conservatoire du Littoral (CDL), Mme Agnès VINCE, en déplacement en Guadeloupe, à l'occasion du Conseil des Rivages Français d'Amérique.

Sainte-Anne, ville pilote en matière de sauvegarde et de protection du littoral, a notamment pu présenter les démarches engagées dans le cadre du plan de gestion et de valorisation du site de Bois Jolan dont le Conservatoire du Littoral est propriétaire.

Parallèlement, accompagnée par un cabinet d'études la Ville a réalisé deux Diagnostics en Marchant et

des réunions de concertation afin de mettre en place des actions de sauvegarde et de valorisation de ce site. Une enquête de fréquentation a été réalisée entre octobre et novembre 2020, par le CDL et a permis de dégager les attentes des utilisateurs. L'aspiration la plus récurrente a été le désir partagé de voir cet espace naturel préservé et ce, malgré ses 450 000 visiteurs annuels. Maintenant, il s'agit pour la Ville de Sainte-Anne de prioriser des actions parmi les 50 répertoriées en collaboration avec le CDL.



Pour rappel, L'ONF assure aussi la gestion écologique des écosystèmes, les associations locales assurent la protection de l'environnement et, la Ville, par voie de convention, est en charge de la gestion du domaine public maritime naturel et des terrains délimités relevant des 50 pas géométriques ainsi que de la sauvegarde et de la protection de l'équilibre écologique de la plage de Bois Jolan.

### Protection du littoral et aménagement de la plage du Bourg

Les 12 km de plages, les lagons et la barrière de corail, atouts emblématiques majeurs de Sainte-Anne, offrent un cadre de vie durable et attractif. En ce sens, la plage du Bourg est particulièrement remarquable de par son littoral attractif et sécurisant pour les familles ainsi que par le potentiel d'activités nautiques et de loisirs qu'elle génère.



Pour sauvegarder cette plage dont les limites se réduisent drastiquement d'année en année, la collectivité a lancé dans le cadre du plan Océan,

un programme d'aménagement de la plage du Bourg et de protection de son littoral menacé par le changement climatique et les impacts humains.

La priorité est de restaurer le lagon par du réensablement, de la revégétalisation, et par la réimplantation de récifs artificiels avec Kazarecycle, par exemple. Parallèlement, les lieux de stationnements et les voies de circulation seront repensés pour mettre en valeur le littoral et le protéger. Enfin, la mise en place d'une Halte légère de plaisance éco-récifs permettra de proposer une nouvelle structure d'amarrage aux bateaux sur des pontons amovibles. Le récif marin sera recréé de façon artificielle pour favoriser la recolonisation d'espèces marines en voie de disparition.

## Le port de pêche de Galbas

La Région Guadeloupe a adopté le Plan Régional d'Organisation et d'Équipement des Ports de Pêche (PROEPP) et a retenu le port communal de Galbas comme bénéficiaire potentiel du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

Cette enveloppe de crédits permettra ainsi à la commune de mener à bien son projet de réaménagement du port de pêche de Galbas et de financer des équipements dédiés aux pêcheurs et aux activités annexes.

Gestionnaire de cette zone portuaire, la municipalité entend ainsi moderniser, mettre aux normes et développer cet espace portuaire à haut potentiel et à vocation économique et touristique.

Il s'agira notamment de créer une zone d'activité portuaire et de plaisance qui répondra aux attentes de l'ensemble des usagers (pêcheurs, plaisanciers, touristes, riverains); de mettre à disposition des pêcheurs un outil de travail de qualité tout en développant les filières de la croissance bleue; de soutenir et de promouvoir les filières durables et innovantes en matière d'écoulement des produits de la pêche.

A terme et dans le cadre de son programme d'aménagement durable du territoire, l'objectif de la Ville est de se positionner en tant que ville tournée vers la mer. Le port de pêche deviendra un lieu de vie où se croisent les activités économiques, sociales, culturelles et sportives.



## Projet "Petites villes de demain"

La candidature de la municipalité a été retenue dans le cadre du programme «Petites villes de demain». Dès lors, la commune pourra bénéficier d'un accompagnement technique et financier durant les 6 prochaines années pour la mise en place de ses projets durables.

En Guadeloupe, 6 communes ont été retenues: Bouillante, Le Moule et Morne à l'Eau (candidature commune), Le Lamentin, Sainte-Anne et Terre de Haut.

Le dispositif «Petites villes de demain» vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme s'organise autour de 3 piliers :  
 - Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes en finançant, à hauteur de 75% un poste de chef projet, et ou l'apport d'expertises,  
 - Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

- L'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques.



## UNE GESTION DURABLE DES RISQUES

Notre territoire est soumis aux vents de tempêtes, à la houle destructrice et aux pluies torrentielles qui font déborder les ravines. Le changement climatique aggrave ces aléas qui deviennent de plus en plus violents. Pour s'y préparer, la Ville de Sainte-Anne a mis en place plusieurs actions de prévention afin de réduire les risques.

### Travaux de curage

Afin de réduire le risque d'inondation lié à la saison cyclonique, la municipalité a effectué un entretien des canaux et équipements d'évacuation des eaux pluviales, au mois de septembre 2020. Cette opération de curage et d'hydrocurage a été réalisée par des entreprises spécialisées sur les secteurs stratégiques du Bourg (canal de Valette), de Montmain et de Durivage.



Nous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter ses déchets dans les canaux, ce qui les obstrue et aggrave les inondations. Nous avons trouvé des pneus, de la ferraille, des déchets plastiques et même des batteries de voitures hyper polluantes.

### Travaux d'élagage

Un fort risque de chutes d'arbres ou de branches est associé à la période cyclonique. Pour assurer la sécurité des administrés, des usagers de la route et des bâtiments, la Ville de Sainte-Anne a procédé à des opérations d'élagage sur le territoire. Néanmoins, l'élagage des arbres revient aux propriétaires des terrains, qui doivent en assurer la charge.



### Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Le territoire des bassins versants des Grands-Fonds, qui réunit les communes des Abymes, de Pointe-à-Pitre, de Morne-à-l'Eau, de Gosier, de Sainte-Anne et du Moule, est soumis à de fréquentes inondations.

Pour limiter la vulnérabilité de la population face à ces événements, ces communes avec de nombreux partenaires se sont engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Il s'agit de mener une politique commune visant à réduire le risque inondation.

C'est ainsi qu'en septembre 2019, les villes ont déployé une campagne de communication pour permettre au grand public de découvrir et s'approprier les bons gestes à adopter.



### SISMIK 2020 : Exercice de terrain à l'école de Chateaubrun

La Ville prône le développement d'une culture du risque car un séisme peut se produire à tout moment. A ce titre, la Ville a organisé en partenariat avec la DEAL Guadeloupe, la semaine SISMIK 2020 : "Soyons prêts au quotidien", du 23 au 28 novembre 2020.

Les protocoles prévus en cas de séisme et la coordination des opérations de mise en sécurité des personnes ont ainsi pu être testés, avec la collaboration de la police municipale et des sapeurs-pompiers.

La culture du risque consiste à : - prévenir (construction parasismique)

- anticiper (Kit de survie à domicile)
- s'entraîner ( sortir des bâtiments en moins de 10 secondes ou s'abriter sous un meuble solide comme une table.

Après un séisme, qui peut durer 1 à 2 min, coupez si possible le gaz, l'eau et l'électricité et évacuez les lieux.)



Exercice de sensibilisation au risque sismique à l'école

# TRADITION, CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ

## TRADITION ET SOLIDARITÉ

### Mémorial Sergius Geoffroy

Fidèle à la tradition, l'association Kan'nida a souhaité maintenir le Mémorial Sergius Geoffroy, avec la mise en place de plusieurs actions, dans le respect des règles sanitaires en vigueur :

➤ Le jeudi 5 novembre 2020, Patrick Solvet, élu de la Ville de Sainte-Anne délégué à la culture, Francky "Zagalo" Geoffroy, frère de Sergius Geoffroy et Roselin Sainten, président de l'association Cadences et Traditions et de la Fédération de quadrille de Guadeloupe, ont initié les élèves de l'école de Saint-Prottais aux musiques traditionnelles guadeloupéennes : lewoz, gwoka, banjogita et quadrille. Les enfants ont également pu découvrir des instruments moins connus tels que la kalbas, le tibwa, le wacha ou encore les klav.



➤ Une soirée "Mémorial Geoffroy" s'est également déroulée sans public au Local de Kan'nida, le jeudi 5 novembre 2020. Les amateurs de Gwoka ont pu apprécier les animations proposées via la retransmission de Canal 10.

### Fête de Noël dans les écoles

Malgré la crise, les élèves des écoles de la Ville et les enfants de la crèche municipale ont célébré les fêtes de fin d'année dans la joie et la bonne humeur. Élèves, enseignants, parents d'élèves et animateurs de la Ville ont pu profiter d'une parenthèse enchantée.



### Les matinées sportives

Dans le cadre de la saison d'animation sportive, 40 enfants âgés de 6 à 12 ans ont pu bénéficier gratuitement d'une semaine d'activités en plein air : marche découverte sur le littoral de Bois Jolan, baignade, tir à la corde, jeux d'obstacles, course en sac, chasse aux trésors, tir à l'arc, football, etc. Ce fût une semaine riche en découvertes, en rencontres et pleine de convivialité, aussi bien pour les enfants que pour les animateurs sportifs de la municipalité qui ont organisé et supervisé l'ensemble des activités. Bravo à tous et RDV aux prochaines vacances scolaires !



### Distribution de cadeaux par le CCAS

Dans le cadre des actions de solidarité du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville et en collaboration avec le ROTARY CLUB, des paniers de friandises, des jambons de Noël et des cadeaux ont été offerts, aux familles les plus modestes du territoire, le mardi 22 décembre 2020.



## DES ACTIONS COLLECTIVES ET CITOYENNES

### Point Covid

Depuis le début de la pandémie, la Ville de Sainte-Anne se mobilise et multiplie les actions de sensibilisation et de prévention au COVID 19.

### Bilan des actions de la Ville

➤ 6 actions de dépistage réalisées les 6, 12 et 13 août 2020, 21 septembre 2020, 26 octobre 2020 et 11 janvier 2021.

➤ « Opération coup de poing » Date : 30 décembre 2020

➤ Actions au niveau des habitants : Aménagement



des bureaux de vote lors des élections municipales, désinfection des locaux communaux, installation d'affiches Covid, de signalétique et de bornes désinfectantes dans les locaux communaux et écoles. Adaptation des manifestations sportives et culturelles : Heure du conte

version numérique (dès mars), Semaine bleue dématérialisée (octobre 2020), Mémorial Geoffroy (novembre 2020) et remise des prix de Poetik lokans (décembre 2020) en petit comité et retransmis sur une chaîne télévisuelle.

➤ Actions à destination du personnel communal : Sensibilisation et formation des agents aux gestes barrières. Distribution d'un guide de mesures de prévention à adopter pour les agents affectés dans les structures d'accueil. Opérations de désinfection et mise en place de nouvelles mesures internes.

### Les projets COVID 19 de la Ville subventionnés par l'ARS

Dans le but d'œuvrer pour la prévention du COVID 19 l'ARS a lancé un appel à projets spécial Covid 19. Quatre de ces projets proposés par la Ville de Sainte-Anne, ont été retenus par l'ARS, et 2 autres l'ont été dans le cadre de la prévention et la promotion de la Santé mentale.

1) Le projet « Histoire en chemin : la crise Covid, un moment particulier » aboutira à la réalisation d'un ouvrage jeunesse écrit et illustré par les élèves des classes primaires des écoles de la Ville de Sainte-Anne. Ils seront accompagnés d'un auteur et d'un illustrateur qui seront donc en résidence.

2) Le projet Théâtre forum dont 2 sessions seront consacrées à la crise sanitaire liée au Covid 19. L'action vise à utiliser le théâtre et en particulier l'improvisation et la mise en situation pour informer et conscientiser le public sur les comportements visant à se protéger et à protéger les autres du coronavirus.

3) « An tan corona s'épanouir pour mieux vivre par

le rire et la détente » joué par des humoristes, suivi d'échanges avec des professionnels (médecins, psychologues...) sur leur vécu et leurs préoccupations concernant cette crise sanitaire.

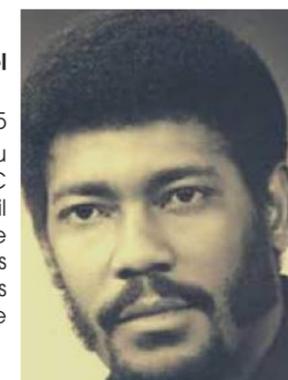
A destination des personnes fragiles, il s'agira d'un spectacle de théâtre en rapport avec la thématique

4) Lutter contre le moustique vecteur de la Dengue et le Corona Virus. Ce projet s'attachera à accompagner l'action de sensibilisation de l'ARS Guadeloupe pour ralentir la propagation de ces 2 fléaux en Guadeloupe. Il s'agira de déployer dans les quartiers, des agents et des jeunes en service civique préalablement formés qui transmettront les gestes simples et les bons comportements.

### Autres actualités culture

#### Collecte du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)

La Ville de Sainte-Anne est parmi les 5 lauréats de l'appel à projet « Collecte du patrimoine Immatériel » lancé par la DAC Guadeloupe en partenariat avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental. Le projet retenu est la valorisation de Sergius GEOFFROY, chanteur de veillée par le biais d'une exposition et de la réalisation d'une veillée culturelle traditionnelle.



#### Carnaval

A découvrir très prochainement l'évolution du carnaval de Sainte-Anne sur nos réseaux. Il s'agit de retracer l'histoire du carnaval saintannais et plus particulièrement celle du groupe « Ghetto » au travers d'interviews filmées des témoins marquants de cette période, accompagnées de photographies d'époque, le mercredi et le samedi à partir du 24 février 2021.



#### Temps des poètes

Dans le cadre de la manifestation nationale « Printemps des poètes », la Ville de Sainte-Anne organise la 3ème édition du concours de poésie « Poetik Lokans » et invite le public à écrire des textes en créole sur le thème national du « désir ». La date limite d'inscription est fixée au 17 septembre 2021. La remise des prix aura lieu en octobre. Le règlement et la fiche d'inscription seront disponibles dès le 1er mars 2021.





# LA PAROLE AUX ÉLUS

## La parole de la majorité

Le groupe majoritaire de l'équipe municipale « Sainte-Anne toujours avec vous » dans son contrat de mandature qu'il vous a soumis au cours des dernières élections municipales de juillet 2020, s'est engagé à agir pour l'amélioration du cadre de vie des Saintannais et Saintannaises, dans le respect d'un développement raisonné et durable. C'est la raison pour laquelle trois élus ont été chargés de mener à bien cette mission.

Marie-Anièce Manne, 11<sup>ème</sup> adjointe au Maire, a en charge l'environnement et le cadre de vie et a pour mission de trouver des solutions pérennes pour un territoire plus propre, mieux aménagé et embelli.

Dans le cadre de cette nouvelle mandature, la CARL a fait de l'amélioration de la prise en charge des déchets et de leur réduction, un objectif majeur. Il importe donc que la Ville tout comme la communauté d'agglomération Riviéra du Levant se mobilisent pour la propreté et l'embellissement de la commune et pour le bien-être de ses habitants tout comme des visiteurs.

Mariane Grandisson, nouvelle élue, a en charge la gestion des risques et du développement durable. Dès sa prise de fonction, elle a suivi le dossier du PAPI sur les inondations et entend œuvrer de façon transversale à une présentation raisonnée et durable des projets et ainsi insérer la question du changement global et climatique dans les politiques publiques de la Ville de Sainte-Anne.

Enfin Valérie Hugues, est chargée des questions qui touchent particulièrement l'aménagement du littoral. Face à l'érosion du trait de côte, aux diverses pollutions et aux utilisations massives et anarchiques de nos plans d'eau, il est urgent de mettre en œuvre des politiques publiques qui protègent ce qui fait à la fois notre identité et est aussi une richesse pour le tourisme et les sports nautiques : nos littoraux et nos plages. 2020-2026, nos politiques publiques seront durables, raisonnées et notre territoire protégé pour les générations qui nous suivront.



Marie-Anièce Manne  
11<sup>ème</sup> adjointe au Maire  
en charge du cadre de vie et de l'environnement



Mariane Grandisson  
Conseillère municipale  
en charge du développement durable  
et de la prévention des risques



Valérie Hugues  
Conseillère municipale  
en charge de l'aménagement urbain littoral  
et de la communication

## La parole de la minorité

### MEILLEURS VOEUX POUR 2021

Avant toute chose, Mesdames Nicole Sinivassin et Jeannette Couriol, Messieurs Alain Fritz Cuirassier et Patrick Marcellin Galas, nous tenons à vous remercier pour votre suffrage lors des élections municipales de 2020.

Vos votes ont fait de nous et du groupe F.O.R.S. et FIERTE SAINTANNAISE, la première force politique de l'opposition à Sainte-Anne.

Nous tâcherons et continuerons de veiller et de défendre vos intérêts avec force et vigueur surtout dans le contexte actuel de crise sanitaire qui n'épargne personne ; soyez rassurés nous resterons vigilants et avec vous.

Au seuil de ce nouvel an, nous vous souhaitons des vœux de santé et à chacun de vous et que 2021 vous apporte le meilleur.

Bonne et heureuse année 2021 à vous tous.

Nicole Sinivassin, Jeannette Couriol, Alain Fritz Cuirassier et Patrick Marcellin Galas et la FORS et FIERTE SAINTANNAISE



« Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. » Dans le cadre de la dernière campagne électorale pour les municipales et singulièrement s'agissant des orientations déclinées dans notre projet de contrat de gouvernance, l'accent fut fortement mis sur la notion de souveraineté populaire. Une notion, hélas, trop souvent galvaudée au nom de la célèbre démocratie participative et sacrifiée sur l'autel des slogans électoralistes sans commune mesure avec la prise en

compte des aspirations du peuple.

L'aménagement durable du territoire, par-delà la prise en compte des instruments réglementaires qui régissent son pilotage, doit s'inscrire dans un larel qui exige d'avoir, et oui, un peu du sens du pays.

Nous sommes un jeune peuple confronté aux dures exigences des apprentissages et les politiques, en tout cas les élus, doivent s'engager dans un renouvellement de l'action politique. L'expérience montre encore et encore que changer les hommes et les femmes ne suffisait pas.

Il nous paraît indispensable de placer, au centre de la gouvernance, la volonté de construire une démocratie à l'échelle du territoire qui garantisse l'adhésion et la participation à un projet visible et lisible. Car en vérité, cet aménagement durable du territoire repose sur des principes de solidarité temporelle et spatiale, de responsabilité, de prévention et engage donc les générations futures.

Cette démarche exige de sortir de l'agitation politicienne, de la propagande électoraliste pour trouver place dans un processus de responsabilité et de conscientisation tout au long des étapes qu'impose le concept.

Que l'on mette un terme à ces effets d'annonce produits par des apprentis-écologistes de la nature. Le développement et l'aménagement durable puise ses sources dans le constat irréfutable que la politique néolibérale basée sur la course aux profits conduit au tarissement des ressources naturelles et à l'appauvrissement de l'humanité.

Construisons un territoire qui garantisse la cohésion sociale dans le cadre de politiques de l'habitat, de renforcement de l'attractivité et d'intégration de l'environnement.

C'est toute une prise de positionnement politique.

ANSANM NOU PI FÔ !  
J. KANCEL / K. COURIOL-LOMBION



Chers(es) compatriote(s), chers(es) Saintannais(es), Au moment où sortira ce magazine, nous serons en 2021, aussi permettez-moi de vous souhaiter une année remplie d'Éveil, de Lumière, d'Amour et de Solidarité.

La Solidarité nous en avons besoin et encore plus en 2021, dans l'aménagement durable de Sainte-Anne cette valeur essentielle à l'Homme ne peut être écartée.

Elle doit transpirer dans l'élaboration d'un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) concerté avec la population et dans le strict respect du SAR (Schéma d'Aménagement Régional). Le PADD donne le cadre au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Une ville sans PLU comme actuellement à Sainte-Anne est une ville sans vision durable, sans CAP dans l'aménagement de son territoire.

Penser Sainte-Anne de demain demande des efforts de projection, d'innovation, d'expertise en management de projets. Les caractères économiques et environnementaux sont primordiaux et en sont des pierres angulaires car les Saintannais(es) doivent pouvoir vivre à Sainte-Anne et y développer leur activité.

La Nouvelle Politique dont je suis le Président incarne Sainte-Anne de demain et nous sommes prêts avec vous à apporter cette nouvelle dynamique, cette ambition, cette énergie et le courage politique nécessaire pour bâtir notre ville balnéaire, durable, écologique et solidaire.

Sébastien GAUTHIER  
Elu conseiller Municipal de l'opposition  
Président Nouvelle Politique

# Trombinoscope des élus de la Ville de Sainte-Anne

Mandature 2020-2026



**Christian BAPTISTE**  
*Maire de la Ville*  
Conseiller communautaire



**Lydia FARO-COURIOL**  
*1ère adjointe au maire*  
Conseillère communautaire



**Yves QUIQUEREZ**  
*2ème adjoint au maire*  
Conseiller communautaire



**Sylvia LAPTES**  
*3ème adjointe au maire*  
Conseillère communautaire



**Francis BAPTISTE**  
*4ème adjoint au maire*  
Conseiller communautaire



**Olivia JEAN RAMOUTAR-BADAL**  
*5ème adjointe au maire*  
Conseillère communautaire



**Patrick SOLVET**  
*6ème adjoint au maire*  
Conseiller communautaire



**Eddie LOÏAL-MIXTUR**  
*7ème adjointe au maire*



**Marcel KANDASSAMY**  
*8ème adjoint au maire*



**Mariette MANDRET-PASSAVE**  
*9ème adjointe au maire*  
Conseillère communautaire



**Georges NARDIN**  
*10ème adjoint au maire*



**Marie-Anièce MANNE**  
*11ème adjointe au maire*



**Hugues CHATEAUBON**  
*12ème adjoint au maire*  
Conseiller communautaire



**Evelyne CHERAL-VACHER**  
*13ème adjointe au maire*



**Nicole BAZZOLI**  
Conseillère municipale



**Lucien GALVANI**  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire



**Marie-Louise ANDRE-LUBIN**  
Conseillère municipale



**Dalila MARIE-JOSEPH**  
Conseillère municipale



**Maude GEOFFROY**  
Conseillère municipale



**Liliane MALACQUIS**  
Conseillère municipale



**Georges COUPPE DE K/MARTIN**  
Conseiller municipal



**Eric LATCHOUMANIN**  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire



**Valérie HUGUES**  
Conseillère municipale  
Conseillère communautaire



**Mariane GRANDISSON**  
Conseillère municipale  
Conseillère communautaire



**Fabrice DURO**  
Conseiller municipal



**Bruno DESIREE**  
Conseiller municipal



**Miguel TROUPE**  
Conseiller municipal



**Joé SOUBARAPA**  
Conseiller municipal



**Alain CUIRASSIER**  
Conseiller municipal



**Nicole SINIVASSIN**  
Conseillère municipale  
3ème vice-présidente de la CARL



**Patrick GALAS**  
Conseiller municipal



**Jeannette COURIOL**  
Conseillère municipale



**Jacques KANCEL**  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire



**Ketty COURIOL**  
Conseillère municipale



**Sébastien GAUTHIER**  
Conseiller municipal